

PROCES-VERBAL DE L'ELECTION DU VICE-PRESIDENT

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept du mois de juin, à seize heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 11 juin 2024 par Monsieur Richard MARION, vice-président suppléant, s'est réuni salle des Conférences, au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon.

Présent(es) : Yves BEN ITAH ; Nadine GEORGEL ; Audrey HENOCQUE ; Stéphanie LEGER ; Richard MARION ; Patrick ODIARD ; Corinne SUBAÍ ; Florence VERNEY-CARRON

Absent(es) excusé(es) : Tristan DEBRAY ; Luc SEGUIN ; Cédric VAN STYVENDAEL

Absent(es) ; Samira BACHA-HIMEUR

Procuration : Cédric VAN STYVENDAEL à Audrey HENOCQUE
Luc SEGUIN à Florence VERNEY-CARRON

Monsieur Patrick ODIARD, président, a invité le comité syndical à procéder à l'élection du vice-président, conformément à l'article 7 des statuts du syndicat mixte.

Le vice-président a obligatoirement la qualité de conseiller métropolitain.

Il est élu dans les mêmes conditions que le Président, au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Ne prennent pas part au vote : 2
Abstentions : 0
Nombre de bulletins : 8
Bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 8
Majorité absolue : 5

Monsieur Richard MARION obtient 8 voix.

Monsieur Richard MARION ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamé vice-président et immédiatement installé.

Observations et réclamations éventuelles

Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 17 juin 2024 à 16h35, en double exemplaire, a été, après lecture, signé par le président, le secrétaire et tous les membres présents.

Le président,



Patrick ODIARD

La secrétaire,

Stéphanie LEGER

Les autres membres
(signature)

